



# Wallonie

## COMMUNE DE BERLOZ

### URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Thomas & Piron Home s.a., ayant établi ses bureaux La Besace 14 à 6852 Our Paliseul.

Le terrain concerné est situé rue de la Lange Beek à Corswarem et cadastré 3<sup>ème</sup> division, section B, n°110M3/partie.

Le projet consiste en la construction d'une habitation et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation (chauffage gaz, baies horizontales).

Le dossier peut être consulté les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9.00h à 12.00h et de 16.00h à 17.00h, le mercredi de 9.00h à 12.00h et de 13.30h à 17.00h, le samedi de 9.00h à 12.00h, aux jours d'ouverture de l'administration, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19 juin au 3 juillet 2018 au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [commune@berloz.be](mailto:commune@berloz.be).